

Information à destination des parents d'élèves de 3^è



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

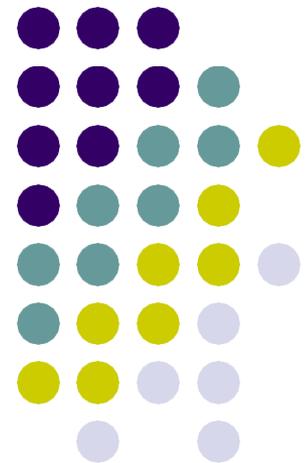


CIO – Centre d'information et d'orientation
ANNEMASSE - Académie de Grenoble

collège
du
Pays de Gavot

académie
Grenoble

éducation
nationale

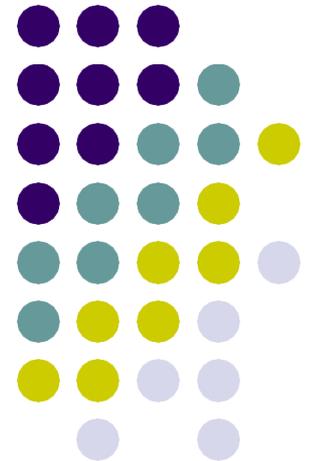


Sommaire

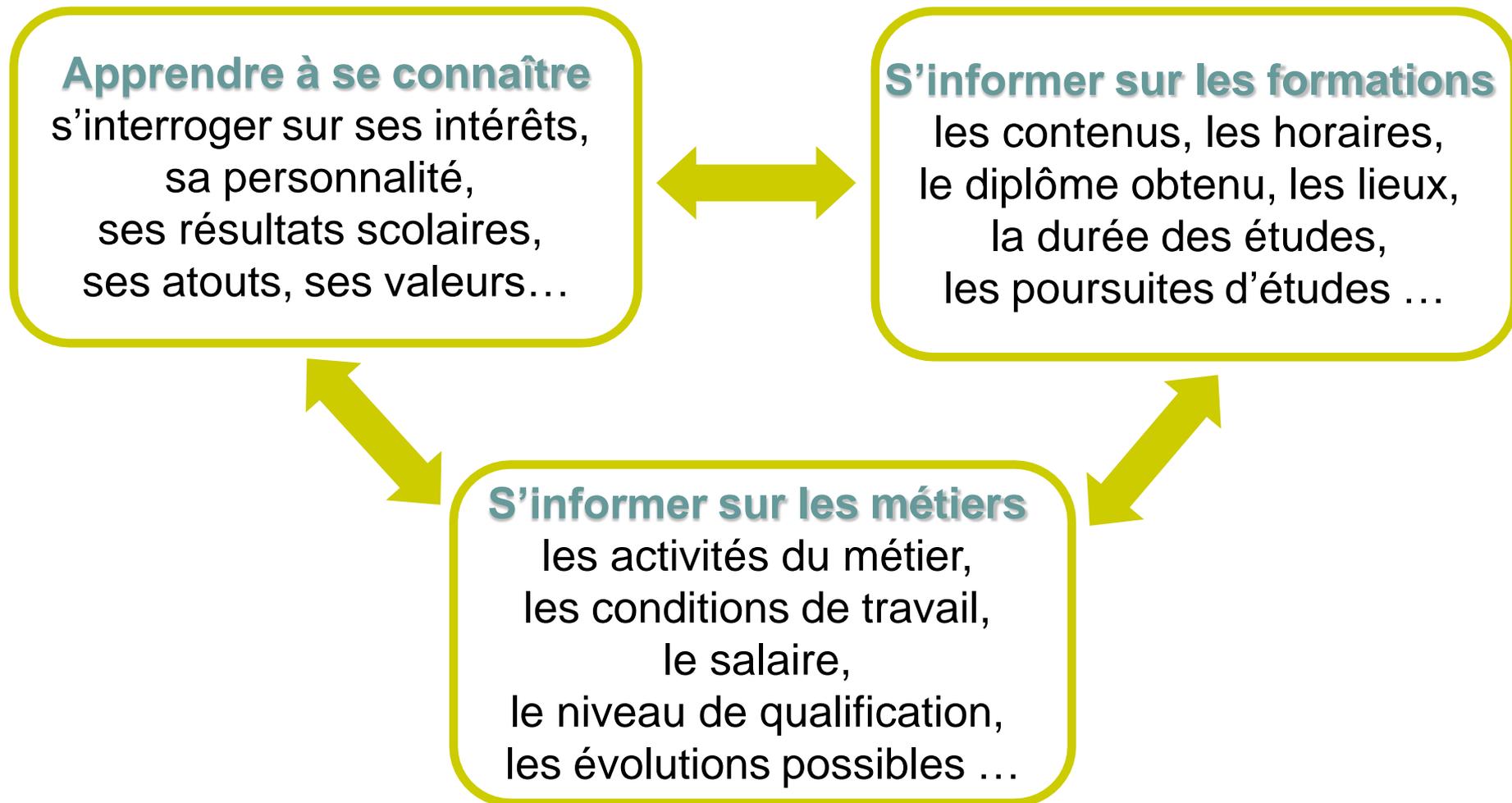
L'orientation c'est quoi?

L'orientation c'est comment?

- 1/ Les différentes voies
- 2/ Le calendrier et les démarches
- 3/ Les décisions d'orientation
- 4/ Les procédures informatiques
- 5/ L'accompagnement par le Professeur Principal



Faire un choix d'orientation, c'est...



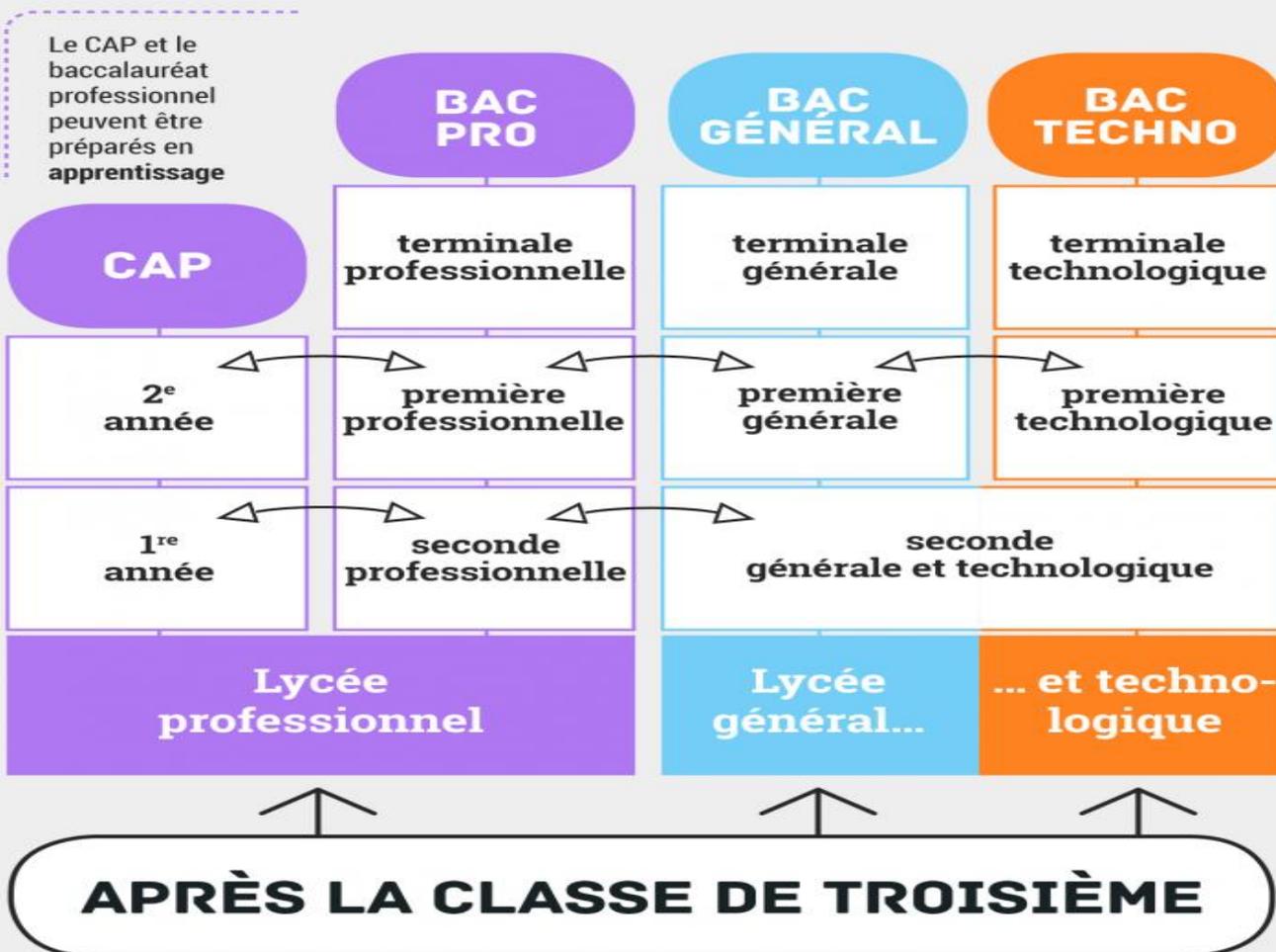
Objectifs : diplôme et vie active

**Vie active
ou poursuite
d'études courtes**

**Habituellement
Etudes longues**

**Habituellement
Etudes moyennes**

LA SCOLARITÉ AU LYCÉE



↔ Des passerelles entre les différentes voies sont possibles.

LA VOIE PROFESSIONNELLE

BAC PRO et CAP

2 statuts possibles : SCOLAIRE ou APPRENTISSAGE

Après un CAP ou un BAC Pro

Poursuite d'études ou

2 ans (BTS) Procédure Parcoursup

1 an Mention complémentaire/mise à niveau ou passerelle

Vie Active

Mention complémentaire
(1 an)
Brevet Professionnel (BP)
(2ans)

BAC PRO

**TERMINALE
PROFESSIONNELLE**

**PREMIERE
PROFESSIONNELLE**

**SECONDE
PROFESSIONNELLE**

CAP

CERTIFICAT D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE

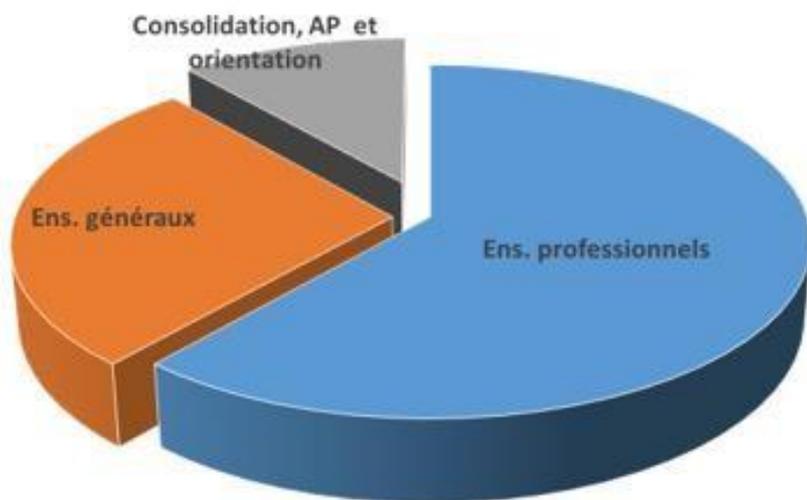
**Formation
en
1 à 3 ans**

TROISIEME

Au programme

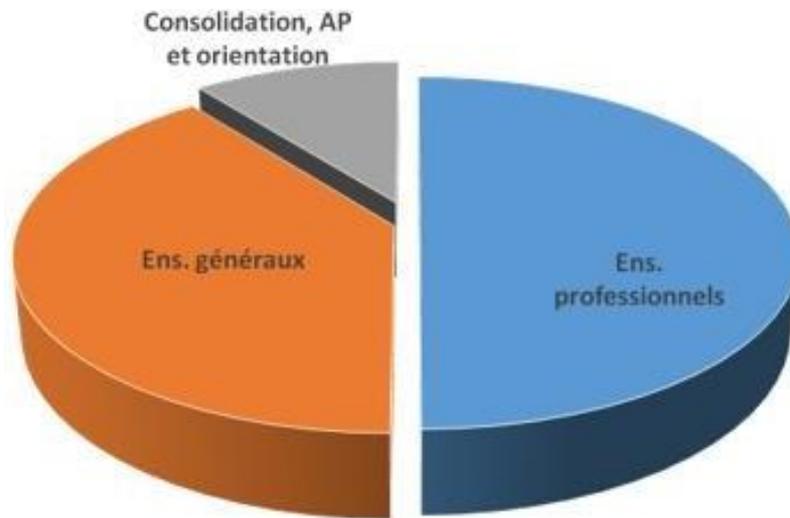
En CAP

se former à un métier précis (*environ 200 spécialités*)



En BAC PRO

se former à un domaine professionnel (*environ 90 spécialités*)



AP : accompagnement personnalisé

2 modalités de formation

Statut Scolaire

- Formation en lycée professionnel
- Périodes de formation en milieu professionnel
12 à 14 semaines en CAP
18 à 22 semaines en BAC pro

**Convention de stage
avec une entreprise**

Statut Apprenti

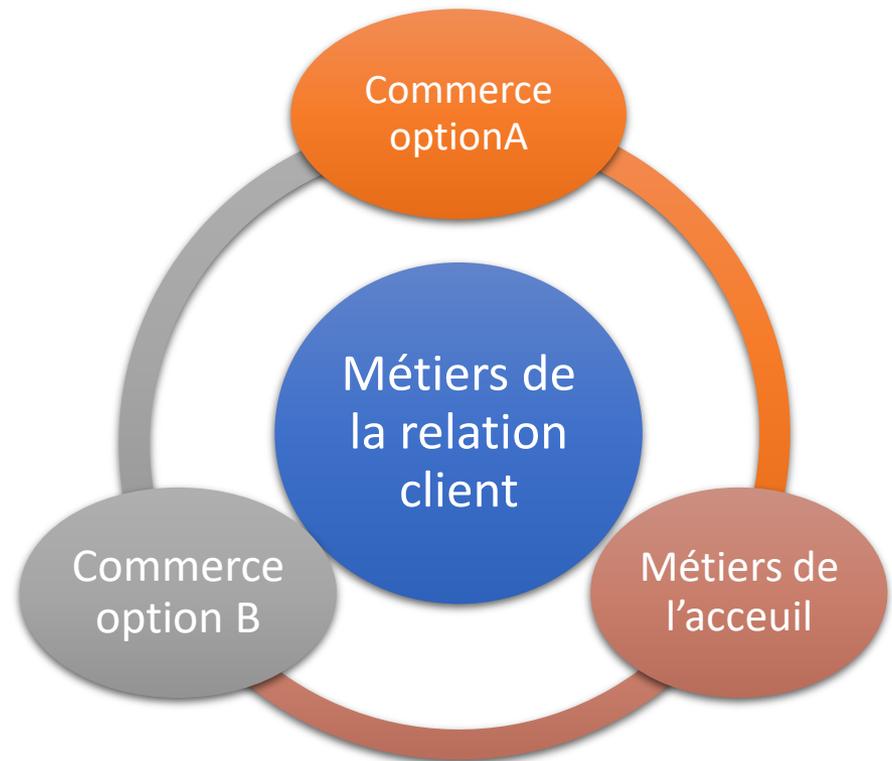
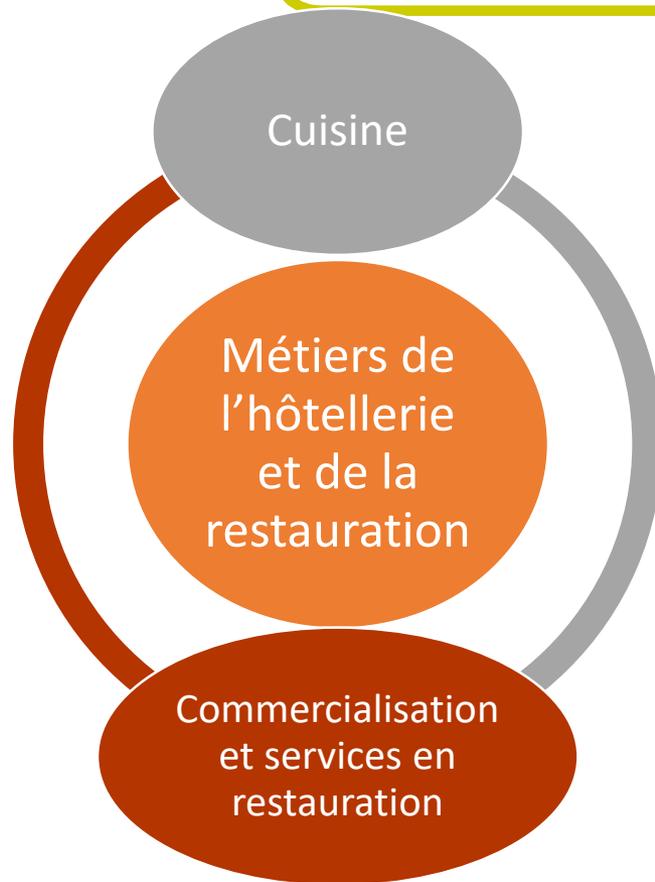
- Formation en entreprise et en centre de formation pour apprentis (CFA)
- 1/3 temps en cours et 2/3 formation en entreprise en CAP
50%/50% en BAC pro

**Contrat de travail
avec un employeur**

Pour des diplômes identiques

Organisation du BAC pro

La 2nde professionnelle est organisée par familles de métiers (14) dans la plupart des domaines. Chacune d'entre elles regroupent plusieurs spécialités du BAC pro. Une mesure destinée à donner le temps et les connaissances nécessaires pour choisir son métier.



BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL : FACILITER L'ACCÈS AU MONDE PROFESSIONNEL ET À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



**LA SECONDE GÉNÉRALE ET
TECHNOLOGIQUE
(La 2GT)**

La 2GT :

Seconde Générale et Technologique

Tronc commun :

Approfondissement des matières
générales de 3ème

- Français (4h)
- Histoire – géographie (3h)
- Langue vivante A et langue vivante B (5h30)
- Sciences économiques et sociales (1h30)
- Mathématiques (4h)
- Physique – chimie (3h)
- Sciences de la vie et de la Terre (1h30)
- Education physique et sportive (2h)
- Enseignement moral et civique (18h annuelles)
- Sciences numériques et technologies (1h30)

UN ACCOMPAGNEMENT :

Test de positionnement : en
français et maths en début
d'année

- Heures de vie de classe
- Accompagnement personnalisé
(en fonction des résultats au test)
- Accompagnement au choix
de l'orientation

*Au cours de l'année de Seconde, les
élèves réfléchissent à la suite de leur
parcours : voie GÉNÉRALE ou
TECHNOLOGIQUE*

Enseignements optionnels

1 enseignement général au choix

et/ou

1 enseignement technologique au choix

- Langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec (3h)
- Langue vivante C (3h)
- Arts : au choix parmi arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre (3h)
- Education physique et sportive (3h)
- Arts du cirque (6h)
- Ecologie-agronomie-territoires-développement durable (3h) *

Un enseignement optionnel permet de découvrir une éventuelle spécialité pour le bac Général ou bien un domaine associé à un bac technologique.

- Management et gestion (1h30)
- Santé et Social (1h30)
- Biotechnologies (1h30)
- Sciences et laboratoire (1h30)
- Sciences de l'ingénieur (1h30)
- Création et Culture – design (6h)
- Pratiques sociales et culturelles
- Pratiques professionnelles
- Atelier artistique (72h annuelles)
- Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives (3h)*
- Pratiques sociales et culturelles (3h)*
- Pratiques professionnelles (3h)*

*Dans les lycées agricoles

LA VOIE GÉNÉRALE

(Baccalauréat Général)

Au Programme

Enseignement théorique et abstrait

Réfléchir, analyser, synthétiser, argumenter, rédiger

Travail personnel important

Autonomie

La voie GÉNÉRALE en 1^{ère} et Terminale

Tronc commun :

- Français / Philosophie
- Histoire – géographie
- Mathématiques (si non suivi en spécialité)
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B
- Education physique et sportive
- Enseignement scientifique

Enseignements de spécialité :

3 spécialités en 1^{ère} (3x4h = 12h)

puis 2 en Terminale (2x6h=12h)

- Arts
- Humanités, littérature et philosophie
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur
- Biologie-écologie (lycées agricoles)

La voie TECHNOLOGIQUE

(Baccalauréat technologique)

Au Programme

Enseignement technologique

(projet et étude de cas concrets)

Travaux pratiques (T.P.)

(en laboratoire, en salle d'informatique, de technologie, ...)

Enseignement général

(permet de consolider les savoirs fondamentaux)

➤ **Choisir un secteur d'activité**

La voie TECHNOLOGIQUE en 1^{ère} et Terminale

8 séries de bacs technologiques

Certains ont plusieurs spécialités, options ou domaines d'approfondissement

Tronc commun :

- Français / Philosophie
- Histoire – géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B (+enseignement techno en langue vivante)
- Education physique et sportive
- Mathématiques

STI2D

SCIENCES ET TECHNOLOGIES
INDUSTRIELLES ET
DEVELOPPEMENT DURABLE



STL

SCIENCES ET TECHNOLOGIES
DE LABORATOIRE



STAV

SCIENCES ET TECHNOLOGIES
DE L'AGRONOMIE ET DU
VIVANT



S2TMD

TECHNIQUE DU THEATRE, DE LA
MUSIQUE ET DE LA DANSE



STMG

SCIENCES ET TECHNOLOGIES
DU MANAGEMENT ET DE LA
GESTION



ST2S

SCIENCES ET TECHNOLOGIES
DE LA SANTE ET DU SOCIAL



STD2A

SCIENCES ET TECHNOLOGIES
DU DESIGN ET DES ARTS
APPLIQUES



STHR

SCIENCES ET TECHNOLOGIES de
l'HOTELLERIE et de la
RESTAURATION



**LE CALENDRIER DE L'ORIENTATION
&
LES DÉMARCHES**

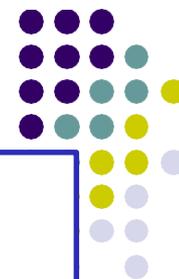
PRÉ REQUIS : AVOIR UN COMPTE EDUCONNECT QUI FONCTIONNE

<https://educonnect.education.gouv.fr>

(Ce lien est disponible depuis l'ENT,
dans Scolarité, puis Téléservices)

Avec le Compte Educonnect :
ce sont les identifiants et mots de passe
pour se connecter à l'ENT

Ne jamais utiliser FranceConnect



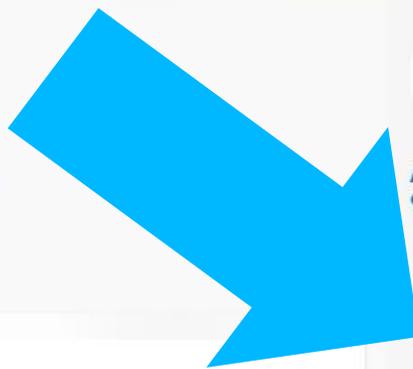
Il est conseillé d'utiliser 1 seul profil de connexion (1 seul responsable légal) tout au long de la procédure de saisie : de mars à juin.

Les dates de saisie sont fermes et définitives : il faut être très attentif et saisir dans les délais.



Comment nous contacter :

- signaler une **ABSENCE** à la Vie Scolaire : vie-scolaire1.0741308v@ac-grenoble.fr
- joindre le **secrétariat** : 04 50 75 52 46 ou par mail ce.0741308v@ac-grenoble.fr
- joindre l'**intendance** : 04 50 75 67 39 ou par mail à Mme ROLLAND : stephanie.rolland@ac-grenoble.fr
- joindre un **professeur** : par le menu Communication de PRONOTE.



PRONOTE

Accès Pronote : emploi du temps, travail à faire, communication

Actualités



Foyer Socio Educatif :
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE le
jeudi 13 octobre à 17h30

il y a 2 mois

Vie du CDI



Atelier
Radio

Candidatures ELECTIONS
des représentants au
Conseil d'administration du
collège



Scolarité
Services

Accès aux Téléservices : Demande de bourses, paiement cantine, saisie orientation 3°

ÉduConnect

Un compte unique pour les services numériques des écoles et des établissements

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

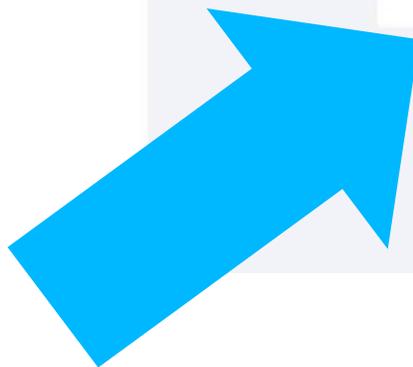
Je sélectionne mon profil



Représentant légal



Élève





Mes services



Actualités

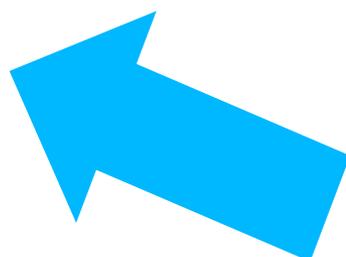
Bourse de collègue

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Message de l'établissement

Bienvenue sur les TÉLÉSERVICES du Collège du PAYS DE GAVOT



2^{ème} trimestre :

- Ouverture du menu « ORIENTATION » (TSO)

3^{ème} trimestre :

- Le menu « ORIENTATION » reste actif pour la saisie des voies définitives souhaitées.
- Ouverture du menu « AFFECTATION » (TSA)
- Ouverture du menu « INSCRIPTION »

Dans 		ORIENTATION	Qui?	AFFECTATION	Qui?	INSCRIPTION	Qui?
PHASE PROVISOIRE 2ème TRIMESTRE	jusqu'au 08/03	1- saisie des vœux provisoires de voies d'orientation (Apprentissage - CAP - BAC PRO - 2nde GT)	> parents				
	à partir du 13/03	2- saisie des avis provisoirs du conseil de classe du 2ème trimestre	> collège				
	à partir du 17/03	3- consultation et accusé réception de l'avis du conseil de classe	> parents				
PHASE DÉFINITIVE 3ème TRIMESTRE	MAI	4- saisie des vœux définitifs de voies d'orientation (Apprentissage - CAP - BAC PRO - 2nde Générale)	> parents	4 bis- saisie des vœux de formation 1 vœu = 1 formation + 1 établissement (Possibilité de faire jusqu'à 10 vœux)	> parents		
		5- saisie de l'avis définitif du conseil de classe du 3ème trimestre (début juin)	> collège				
	JUIN	6- consultation et accusé réception de la décision du conseil de classe	> parents	7- consultation de la notification d'affectation de l'élève (fin juin)	> parents	8- inscription de l'élève dans le lycée ou lycée professionnel public de son affectation (début juillet)	> parents

2^{ème} TRIMESTRE : PHASE PROVISOIRE

Menu ORIENTATION (SLO)

1 - Les familles saisissent leurs souhaits provisoires :

- Voies provisoires classées
 - CAP
 - BAC Pro
 - 2GT ou 2STHR

CAP et Bac PRO : précisez le métier ainsi que le statut « scolaire » ou « apprentissage »

2 - CONSEIL DE CLASSE

- Il donne un Avis provisoire

3 - FAMILLES

- Accusé de réception de l'avis du conseil de classe

3^{ème} TRIMESTRE : PHASE DÉFINITIVE

Menu ORIENTATION (SLO)

4 - Les familles saisissent leurs souhaits définitifs :

- Voies définitifs classées (CAP et/ou BAC Pro et/ou 2GT)

5 - CONSEIL DE CLASSE

- Donne un Avis définitif

6 - FAMILLES :

- Accusé de réception de l'avis du conseil de classe : OBLIGATOIRE
Si désaccord avec le conseil de classe : RDV avec Chef et Commission d'appel

Menu AFFECTATION (SLA)

4 bis - Les familles saisissent leurs vœux définitifs :

- 10 vœux possibles [1 vœu = 1 intitulé de formation + 1 établissement)
- Public et privé
- Fin des saisies vers le 08 juin – Résultats le 30 juin ou 1^{er} juillet

Menu INSCRIPTION

8 - Les familles valident l'inscription en ligne après avoir pris connaissance de la notification d'affectation dans Affectation (7) et suivent les modalités d'inscription que les lycées auront indiqués dans Scolarité Services

- **APPRENTISSAGE**

- Recherche par les familles d'une entreprise pour le contrat d'apprentissage

- **VŒUX HORS ACADÉMIE**

- ou DÉROGATIONS OPTIONS PARTICULIÈRES**

(arts, musique, théâtre, Sports, BAC Technologique...)

- Voir le secrétariat

ORIENTATION 3^o : Vocabulaire

PROCÉDURE INTERNET DE SAISIE DES VOIES ET DES VŒUX PAR LES FAMILLES.
La procédure permet le suivi des avis et des décisions du conseil de classe

AFFELNET = Procédure informatique de gestion des candidatures pour l'affectation des élèves sortant de 3^o. Calcul de points à partir des bulletins

STRATÉGIE = l'élargissement des vœux, le classement des vœux, la stratégie nécessite réflexion. Nous sommes là pour vous conseiller. Les vœux hors académie sont possibles et doivent être anticipés.

AFFECTATION = c'est **la** réponse positive à une candidature pour une filière à capacité limitée ou confirmation pour le lycée de secteur

ORIENTATION 3°: DÉCISION

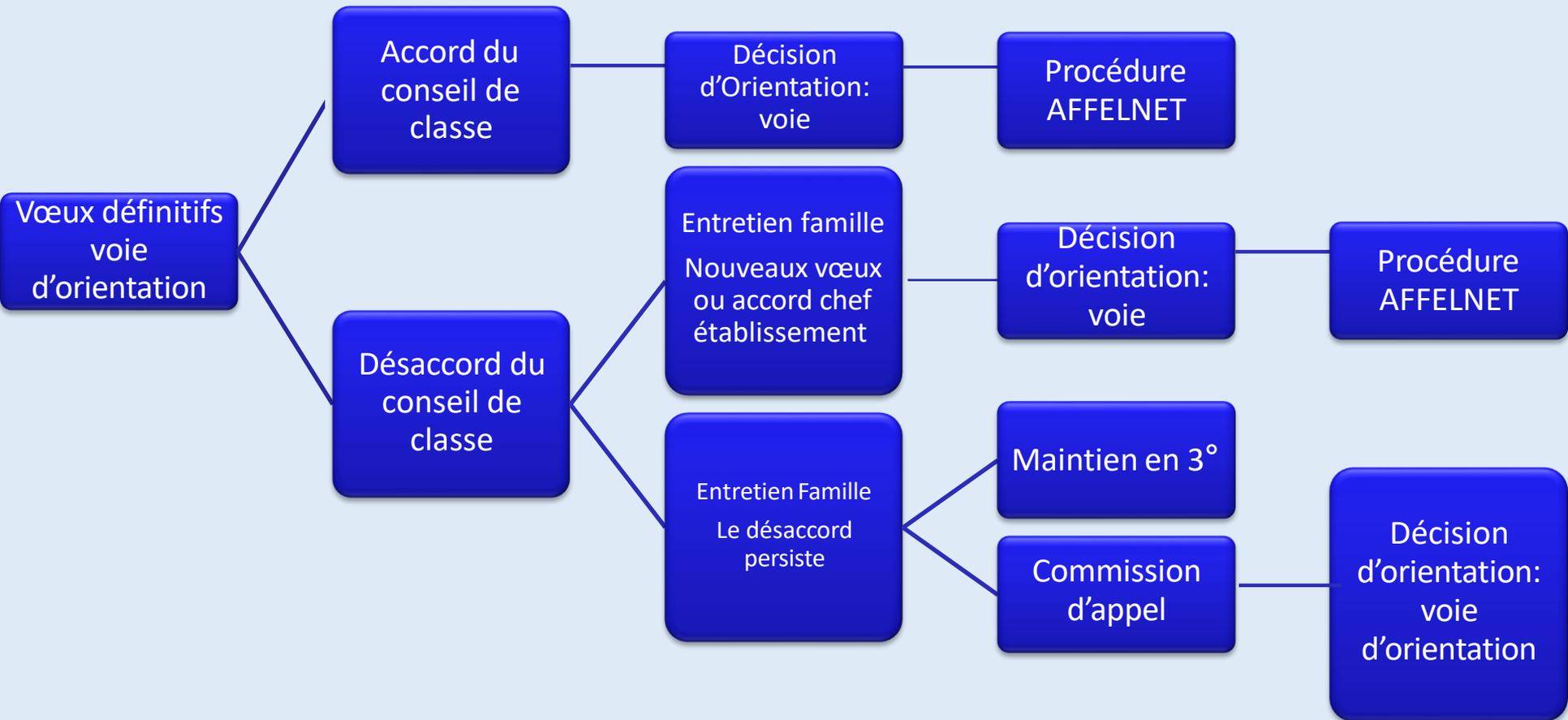
Le Conseil de Classe et le Chef d'Etablissement se prononcent sur l'accès à une voie d'orientation pour chaque élève.

Cette décision est susceptible d'entraîner un appel en cas de désaccord.

Le projet de chaque élève sera analysé avec les éléments suivants:

- Résultats scolaires
- Motivation et cohérence de l'investissement
- Connaissance des parcours bac et post bac

Des vœux >>> à l'affectation : les différentes phases menant à la décision

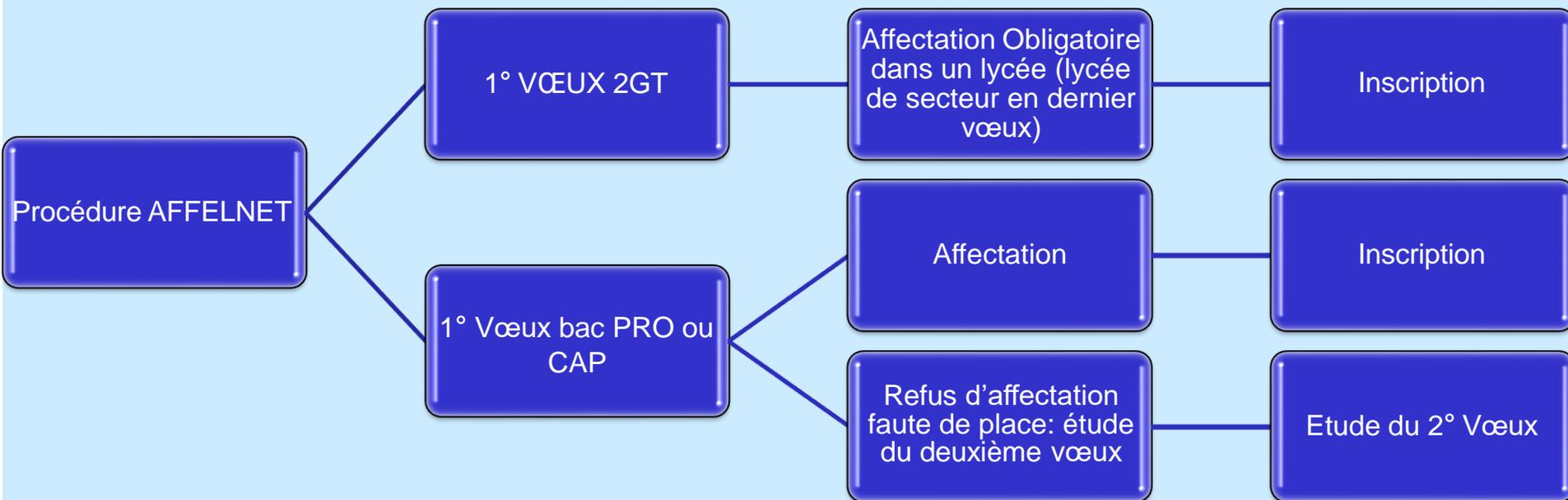


Les candidatures AFFELNET

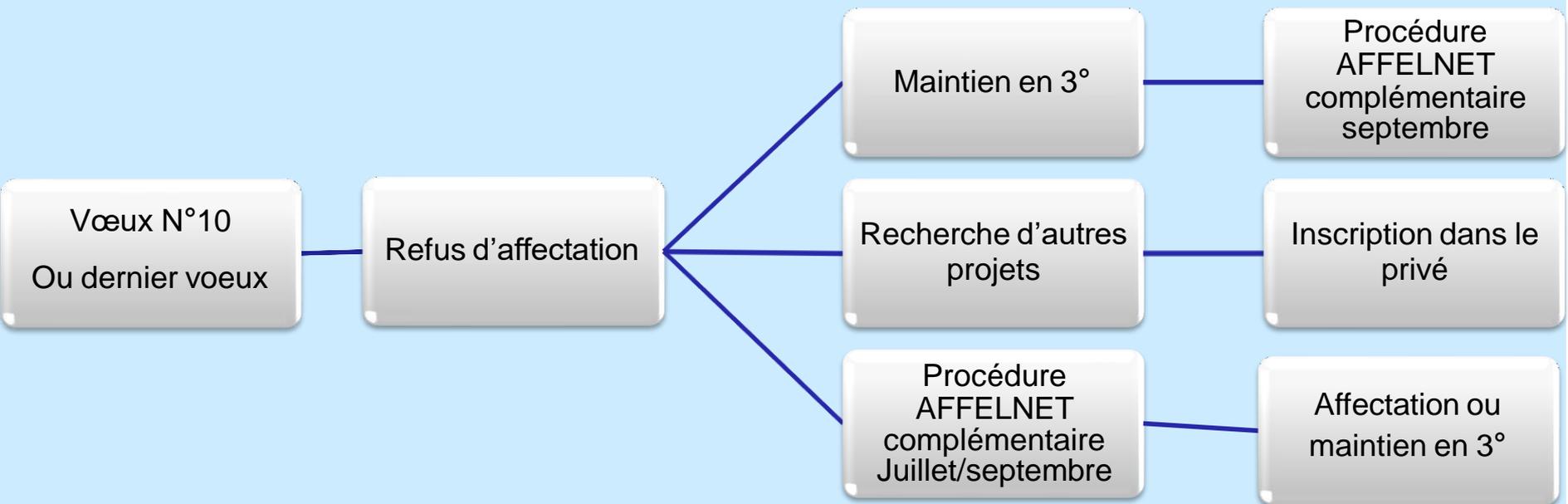
ETABLISSEMENTS PUBLICS hors APPRENTISSAGE

Voie	NOMBRE DE PLACES	Principe de l'affectation	Procédure	Résultat
SECONDE GT	Sans limite	Place de droit dans le lycée de secteur	AFFELNET	Affectation obligatoire
SECONDE SPECIFIQUE	LIMITÉ	Compétences ET tableau socle commun, recrutement spécifique (sport, musique...)	AFFELNET ET/OU DÉROGATION	Incertain
CAP sous statut Scolaire	LIMITÉ	Compétences ET tableau socle commun	AFFELNET	Incertain
BAC PRO sous statut Scolaire	LIMITÉ		AFFELNET	Incertain

AFFELNET : Comment ça marche?



Si Affelnet ne trouve pas de place on fait quoi?



Démarches pour une 2nde Générale et Technologique

Poursuite de scolarité en établissement public :

→ demande faite *par l'intermédiaire du collègue*

Attention: certaines sections font l'objet d'une sélection par tests ou par dossier.

Poursuite d'études en établissement privé:

→ *Démarche de la famille auprès de l'établissement concerné dès que possible*
+ *demande par l'intermédiaire du collègue*

PENSEZ AUX JOURNEES PORTES OUVERTES !

Démarches pour un 2nd pro ou pour une 1^{ère} année de CAP

Poursuite de scolarité en établissement public :

→ demande par le biais des téléservices affectation

Attention: certaines sections font l'objet d'une sélection par tests ou par dossier.

Poursuite de scolarité en établissement privé:

→ *Démarche de la famille auprès de l'établissement souhaité dès que possible
+ demande par le biais des téléservices*

Poursuite de scolarité en apprentissage:

→ *Recherche d'un contrat d'apprentissage + contacter les établissements
+ demande par le biais des téléservices*

PENSEZ AUX JOURNEES PORTES OUVERTES !

Pour en savoir plus...

 La brochure ONISEP « Après la 3^{ème} » et les brochures thématiques du CDI

 Les sites Internet :

- de l'Onisep

- Horizon 2021 (2GT)

- La semaine d'observation en entreprise (stage 3ème)

- Les mini-stages proposés dans les lycées*

- Les Journées Portes Ouvertes*

*A confirmer en fonction de l'évolution du contexte sanitaire

Journées Portes Ouvertes

A confirmer en fonction de l'évolution du contexte sanitaire. Pensez à consulter les sites internet des établissements ou à les contacter avant de vous déplacer

Etablissement	Date
Lycée Anna de Noailles à Evian (Public)	Pas de journée Portes Ouvertes en présentiel durant l'année 2022/2023
Lycée de la Versoie à Thonon (Public)	Vendredi 31 mars 2023 à 17h30 à 19h30
Lycée Hôtelier Savoie Léman à Thonon (Public)	Samedi 25 février 2023 de 8h30 à 15h00
Lycée Professionnel du Chablais à Thonon (Public)	Vendredi 03 mars 2023 de 17h à 20h Samedi 1 ^{er} avril 2013 de 9h à 12h
Lycée Saint Joseph à Thonon (Privé)	Samedi 25 février 2023 de 9h à 13h
Lycée Jeanne d'Arc à Thonon (Privé)	Samedi 25 février 2023 de 9h à 13h
Lycée Les 3 Vallées à Thonon (Privé)	Samedi 11 mars journée
CFA Thonon (apprentissage)	Samedi 16 avril 2023 de 8h30 à 12h
MFR Margencel (apprentissage)	5 journées : 28/01, 04/03, 05/04, 10/05 et 14/06 (9h-17h sur RDV)

Pour rencontrer un/une Psychologue de l'Education Nationale spécialisé en conseil en orientation: Madame Lucille MENONI

- au **collège** , presence le **lundi**, prise de rendez-vous auprès de madame GOURLOI (CPE)

-au **CIO d'Annemasse**

04 50 38 15 23

du lundi au vendredi 9h00-12h00 & 13h30-17h30 (y compris pendant les vacances scolaires)

- **À la permanence délocalisée du CIO d'Annemasse à Thonon** au LP du Chablais les mercredis en période scolaire

sur rendez-vous : **04 50 38 15 23**

Préparer les tables rondes

Connaitre le projet de son enfant

Avoir discuté avec lui des résultats scolaires, de son investissement dans le travail.

Avoir parcouru avec lui son document de préparation des tables rondes

Croiser les analyses et les opinions sans forcément faire de conflit.

Il s'agit avant tout du projet de l'élève: ne pas l'oublier dans les discussions.

Le DNB et le DNB Blanc

- DNB Blanc le jeudi 16 et le vendredi 17 mars 2023
enchaînement des épreuves selon un calendrier proche de celui du mois de juin.
- DNB le lundi 26 juin et mardi 27 juin 2023

Merci et Bonne soirée à tous